



MODULE DIAGNOSTIC

16 & 17 SEPTEMBRE 2022

Dr Vincent PUEL et Dr Christophe SUREAU

LES TRS EN CARDIOLOGIE

UN CONSTAT

- 1 patient sur 3 est atteint de TRS en cardiologie.
- Les patients SAS en cardiologie sont en général peu symptomatiques. Ils n'ont pas le plus souvent la présentation clinique caractéristique du SAS, obèse, ronfleur et somnolent.
- 80% des SAS ne sont pas diagnostiqués
La prise en charge des TRS améliore le pronostic des cardiopathies.
- Les centres du sommeil sont encombrés et proposent des délais incompatibles avec la prise en charge cardiologique.

Les cardiologues sont de plus en plus concernés par l'importance des TRS en pathologie cardio-vasculaire

GUIDE DE BONNE PRATIQUE

POUR LA PRISE EN CHARGE DIAGNOSTIQUE, THÉRAPEUTIQUE ET DE SUIVI, DES PATIENTS ADULTES PRÉSENTANT DES PATHOLOGIES RESPIRATOIRES DU SOMMEIL.

Document élaboré de façon conjointe par les CNP de pneumologie et de cardiologie. Il précise les règles de bonnes pratiques devant être respectées par les cardiologues prenant en charge des pathologies respiratoires du sommeil. Il s'appuie sur les référentiels existants, notamment :

Société de Pneumologie de Langue Française SPLF 2010 | Recommandation pour la pratique clinique du syndrome d'apnées hypopnées obstructives du sommeil de l'adulte.

HAS | Place et conditions de réalisation de la polysomnographie de la polygraphie respiratoire dans les troubles du sommeil, mai 2012.

Les recommandations s'accordent sur le fait que les médecins participant à l'interprétation des examens du sommeil doivent avoir une formation adaptée sur les pathologies du sommeil et une formation pratique sur l'utilisation des appareils.

L'arrêté modifiant la LPPR de la PPC (ventilation en pression positive), pour le traitement du syndrome d'apnée du sommeil est entré en vigueur au 1er janvier 2018.

<https://www.legifrance.gouv.fr/>

[affichTexteArticle.do;jsessionid=C56F9553FA49D6BE399FEED769766743.tplgfr39s_2?](https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexteArticle.do?jsessionid=C56F9553FA49D6BE399FEED769766743.tplgfr39s_2?cidTexte=JORFTEXT000036209897&idArticle=JORFARTI000036209901&dateTexte=20171216&categorieLien=cid)

[cidTexte=JORFTEXT000036209897&idArticle=JORFARTI000036209901&dateTexte=20171216&categorieLien=cid](https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexteArticle.do?jsessionid=C56F9553FA49D6BE399FEED769766743.tplgfr39s_2?cidTexte=JORFTEXT000036209897&idArticle=JORFARTI000036209901&dateTexte=20171216&categorieLien=cid)

Les médecins qui voudront poursuivre cette activité, devront avoir effectué avant le 1er janvier 2020, une formation validante, qui sera entérinée par le CNP (Comité National Professionnel) de chaque spécialité et validée par le CNOM.

LES DIFFÉRENTES FORMATIONS

LA PRISE EN CHARGE EN CARDIOLOGIE EST UNE NÉCESSITÉ, C'EST DÉJÀ UNE RÉALITÉ : ENVIRON 1 000 CARDIOLOGUES PRATIQUENT LA POLYGRAPHIE VENTILATOIRE.

Les formations recommandées en 2015 par les CNP de cardiologie et de pneumologie :

- DIU le sommeil et sa pathologie
- CardioSleep Formations
- Les Ateliers d'Arcachon
- JPRS : journées pratiques respiration sommeil
- MACS formation

pourquoi choisir **CardioSleep ?**

A côté des autres formations, **CardioSleep Formations** est :

- Spécifiquement adaptée à la pratique des cardiologues.
- Délivrée par une équipe de cardiologues détenteurs du DIU du sommeil, pour les cardiologues.
- Agréée DPC, elle répond aux objectifs précis de préparation des cardiologues à la prise en charge des TRS dans le cadre de leur spécialité.

Numéro organisme: 7962



**ANDPC HABILITÉ À
DÉLIVRER DES
PROGRAMMES DE
DPC**



OBJECTIFS DES FORMATIONS

DEUX MODULES DE 2 JOURS DONNENT AU DÉTENTEUR
UN **ACCÈS RECONNU PAR LES SPÉCIALISTES DU
SOMMEIL** AU DÉPISTAGE ET À LA PRISE EN CHARGE DES
TRS EN CARDIOLOGIE.

module **diagnostic**

Acquisition des
BASES DE LA PHYSIOLOGIE DU SOMMEIL

Acquisition des
**CONNAISSANCES DIAGNOSTIQUES DES TROUBLES
RESPIRATOIRES LIÉS AU SOMMEIL**

Apprentissage de la
**LECTURE ET L'INTERPRÉTATION DE LA POLYGRAPHIE
VENTILATOIRE**

Découverte des
**DIFFÉRENTS APPAREILLAGES DIAGNOSTIQUES
DISPONIBLES SUR LE MARCHÉ**

Apprentissage des
DIFFÉRENTS MODES DE VENTILATION DANS LES TRS

Apprentissage à
**L'UTILISATION, À LA PRESCRIPTION, AU RÉGLAGE ET AU
SUIVI DES SYSTÈMES DE VENTILATION**

Découverte des
**DIFFÉRENTS APPAREILLAGES DE VENTILATION
DISPONIBLES SUR LE MARCHÉ**

Découverte des autres méthodes de traitement :
**ORTHÈSES MANDIBULAIRES, CHIRURGIE ORL ET
MAXILLO-FACIALE**

module **thérapeutique**

PROGRAMME DE LA FORMATION

DIAGNOSTIC DU SAS PAR POLYGRAPHIE VENTILATOIRE

VENDREDI 16 SEPTEMBRE

8h00 – 8h30 Introduction et présentation du cours

8h30 – 10h30 **COURS 1**

LE SOMMEIL NORMAL

- Le sommeil normal de l'adulte
- Régulation neuro-végétative
- Régulation cardio-vasculaire

10h30 - 11h00 Pause

11h00 – 13h00 **COURS 2**

LE SAS OBSTRUCTIF

- Enregistrements respiratoires et cardio-vasculaires
- Mise en place d'une polygraphie ventilatoire
- Reconnaissance des événements respiratoires anormaux

13h00 – 14h30 Déjeuner

14h30-16h30 **COURS 3**

DEMARCHE DIAGNOSTIQUE DU SASO

- Evaluation clinique et diagnostic différentiel d'une somnolence
- Apprentissage à la lecture d'une polygraphie ventilatoire
- Synthèse à partir des données cliniques et polygraphiques menant au diagnostic

16h30-17h00 Pause

17h00-18h30 **FORMATION** par des ingénieurs d'application (travail en petits groupes)
SOCIÉTÉS CIDELEC, LOWENSTEIN, RESMED, SEFAM

SAMEDI 17 SEPTEMBRE

08h00 – 09h00

COURS 4

SYNDROME D'APNEE DU SOMMEIL CENTRAL

- Aspects diagnostics
- Lectures
- Bilan étiologique

9h00 – 10h00

COURS 5

ASPECTS MÉDICAUX-LÉGAUX

- Rédiger un CR de PV
- Somnolence et conduite

10h00 – 10h30

Pause

10h30 – 11h30

COURS 6

POLYMORPHISME CLINIQUE DU SAS

- Situations cliniques chez un cardiologue, chez un ORL, chez un pneumologue, chez un médecin généraliste.

11h30 – 13h00

FORMATION par des ingénieurs d'application (travail en petits groupes)

SOCIÉTÉS CIDELEC, LOWENSTEIN, RESMED, SEFAM

13h00-14h00

Déjeuner

14h00-16h00

COURS 7

COMMENT ALLER PLUS LOIN?

- Quand recourir à la PSG?
- Réseau multidisciplinaire

16h00-16h30

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

FIN DE LA FORMATION

- Ateliers pratiques

- Apprentissage de la polyg. ventilatoire

BULLETIN D'INSCRIPTION MÉDECIN

MODULE DU 16 ET 17 SEPTEMBRE 2022

Civilité : ☐ Madame ☐ Monsieur
Titre : Spécialité :
Nom : ... Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal : Ville :
Pays :
Numéro RPPS : Mobile :
E-Mail (obligatoire) :
Mode d'exercice dominant : ☐ Salarié ☐ Libéral ☐ Mixte

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de ventes mentionnées ci-après. (Obligatoire)

FRAIS D'INSCRIPTION *

1 425,00 € TTC

HÉBERGEMENT ET OPTIONS **

Hôtel

☐ Nuit du 15 Septembre 150,00 €
☐ Nuit du 16 Septembre 150,00 €

RÈGLEMENT

Bulletin à retourner, accompagné du règlement par chèque à l'ordre de « C&SA » à l'adresse suivante : Agence MACOGESTION, 15 rue de la Bergerie, 64 200 BIARRITZ

* Les droits d'inscription comprennent les frais de dossier, les supports de travail, l'enseignement, les pauses café et les déjeuners durant les 2 jours.

** Options selon disponibilités à la date de réception de votre bulletin

RÉCAPITULATIF DE L'INSCRIPTION

MODULE DU 16 ET 17 SEPTEMBRE 2022

INSCRIPTION DPC

☐ Je souhaite m'inscrire à la formation en DPC :

1/ Je me connecte sur mondpc.fr

Je cherche la formation à l'aide des références suivantes: Numéro organisme **7962** et référence de l'action **79622200001**.

2/ Je sélectionne la date souhaitée

3/ J'envoie un chèque de caution d'un montant de 1425€ avec mon bulletin de participation

Selon le montant de votre prise en charge, un complément pourra demeurer à votre charge.

Si la formation est suivie dans son intégralité, le chèque de caution vous sera restitué et ne sera donc pas encaissé.

Attention, votre inscription ne sera validée qu'à réception de tous les éléments.

RÉCAPITULATIF	Prix Unitaire	Prise en charge DPC	RESTE A REGLER
FORMATION Module Diagnostic	1 425 €		
OPTIONS Nuit du 15 Septembre Nuit du 16 Septembre	150 € 150 €	0 €	
TOTAL TTC			

☐ J'envoie mon chèque par voie postale à l'ordre de « **C&SA** » à l'adresse suivante :
Agence MACOGESTION, 15 rue de la Bergerie, 64 200 BIARRITZ

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

TARIFS, RÈGLEMENT, FACTURATION ET DOCUMENTS CONTRACTUELS

Les droits d'inscription comprennent l'accès aux cours, aux ateliers, les supports de cours ainsi que les pauses et les déjeuners durant la formation. Les frais de réservation hôtelière ne sont pas compris dans les frais d'inscription.

Le coût de toute formation commencée est intégralement dû.

Le paiement de l'intégralité du coût de la formation est à effectuer à l'inscription afin de valider votre participation.

Cette formation peut entrer dans le cadre de la formation professionnelle continue.

Une attestation de présence sera remise à chaque participant à l'issue de la formation **si celle-ci est suivie dans son INTEGRALITE.**

CONDITIONS D'ANNULATION

Toute annulation de participation doit être communiquée par écrit.

En cas de dédit à moins de 40 jours francs, avant le début de la formation, ou d'abandon en cours de formation, le montant total des frais de participation à ladite action resteront exigibles à titre d'indemnité forfaitaire pour dédit ou abandon de formation.

Au vu du contexte sanitaire, si nous nous voyons dans l'obligation de transformer la formation présentielle en format classe virtuelle, aucun remboursement ne pourra être demandé hormis bien sûr les frais d'hébergement. Une formation suivie en classe virtuelle est considérée comme étant une formation présidentielle par L'Agence Nationale du DPC.

Cardiosleep se réserve le droit d'annuler toute formation si le nombre de participants est insuffisant, sans que le client puisse prétendre à une quelconque indemnité sauf le remboursement des sommes payées au titre de la formation concernée.

INFORMATIONS LOGISTIQUE

Agence MACOGESTION

15 rue de la Bergerie

64 200 BIARRITZ

Coralie MARTIN : 06 77 85 60 41

contact@cardiosleep.fr